

CTN75 / il y a quatre années

[Carabine à air](#)

Bien triste l'histoire de ce garçon de 12 ans tué par un copain avec la carabine à plomb de son père.

L'encart du journaliste de La Meuse de ce 9/7 me laisse cependant dubitatif :

Soit je ne suis pas à jour dans mes connaissances de la législation, soit le journaliste a encore écrit une co.....e.

J'étais persuadé que la limitation à 7,5 joules ne concernait que les armes courtes : canon de moins de 30 cm et ou longueur totale de l'arme inférieure à 60 cm. Mais peut-être qu'un lecteur plus au fait des nouveautés me contredira.

De plus l'auteur de cet article nous fait dix lignes sur les armes à air puis embraye sur les armes à feu pour le reste de l'article

[Capturedu2019-07-0909-00-52.png](#)

```
mod_embed_images_loadimage( 'c82d87192bdd6a184192265b0ec0a66f',  
'http://www.tireur.org/forum/addon.php?118,module=embed_images,file_id=4967',  
'http://www.tireur.org/forum/file.php?118,file=4967',  
'http://www.tireur.org/forum/addon.php?118,module=embed_images,check_scaling=1,file_id=4967', ", 221178,  
500, 500, 'Chargement de l'image ...', false );
```

carbone14 / il y a quatre années

[Re: Carabine à air](#)

7,5 joules c'est pas du tout puissant mais avec le pire coup de malchance dans un œil qui ensuite atteint un organe (très) vital "le cerveau" ça peut éventuellement être mortel.

C'est vraiment le "cas" très particulier.

Je peux rien en dire d'autre à part qu'il faut pas faire peur aux gens avec n'importe quel argument ou nouvelle.

lagaffe / il y a quatre années

[Re: Carabine à air](#)

8.5 joules ce n'est pourtant pas très puissant, peut être a bout touchant ou bout portant et on arrive bien à tuer un rat ou autre avec ça !
et un enfant de 12 ans n'est pas très résistant !

ou alors la carabine faisait plus que 8.5 joules

en tout état de cause : grave faute de sécurité !! arme chargée à portée d'enfants

carbone14 / il y a quatre années

[Re: Carabine à air](#)

lagaffe écrivait:

-
- > 8.5 joules ce n'est pourtant pas très puissant ,
 - > peut être a bout touchant ou bout portant
 - > et on arrive bien a tuer un rat ou autre avec ca
 - > !
 - > et un enfant de 12 ans n'est pas très résistant
 - > !
 - >
 - > ou alors la carabine faisait plus que 8.5 joules
 - >
 - > **en tout état de cause : grave faute de sécurité**
 - > **!! arme chargée a portée d'enfants**

je ne peux pas être d'accord avec toi : ces armes à air sont aussi des "jouets" pour des gosses en France mais en Belgique je sais pas.

Si elle est vraiment de faible puissance ce n'est qu'un modeste jouet, par contre c'est aux parents de vérifier que le ou les gosses sont en âge de jouer avec. En règle générale ceux qui ont ça ont au alentour de 12/14 ans.

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a quatre années et a été effectuée par carbone14.

Lone Rider / il y a quatre années

[Re: Carabine à air](#)

Lu dans une Circulaire relative à l'application de la législation sur les armes :

"Les armes longues non à feu sont toujours en vente libre, y compris si elles tirent des projectiles avec une énergie cinétique de plus de 7,5 joules mesurée à 2,5 m du canon."

Par contre, rien n'indique que l'arme était restée chargée. Un gamin a vite fait de savoir où est la boîte de plombs et de charger le fusil comme il le fait peut-être souvent avec Papa.

Faut-il toujours trouver un "responsable" ? Il y a aussi des accidents dans les jeux des enfants.

Mais, cela reste dramatique et bien malheureux.

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a quatre années et a été effectuée par Lone Rider.

lagaffe / il y a quatre années

[Re: Carabine à air](#)

en y réfléchissant bien , comme on dit : il y a : "a boire et a manger" dans la relation de l' article , et nous n' en connaissons pas les événements réels !

et avec les enfants ,peu ou pas conscients d 'un danger éventuel, tout peut arriver !

pere cuteur / il y a quatre années

[Re: Carabine à air](#)

C'est un dramatique accident

mais bon dieu pourquoi le journaliste s'en sert il pour faire un gros titre " 800000 armes en Belgique "

ce malheureux accident n'a rien à voir avec la possession d'armes à feu et pourtant il s'engage dans cette voie

pour rappel nos armes à feu sont conservées en sécurité et hors de portée des enfants .

tout est bon pour les journalisteux faisant un amalgame contre les armes .

varmint700 / il y a quatre années

[Re: Carabine à air](#)

mais bon dieu pourquoi le journaliste s'en sert il pour faire un gros titre " 800000 armes en Belgique "

Pourquoi en faire tout un plat...sur le forum....le dramatique accident est fait...plus rien ne peu changer ça, par contre en parler de trop, peu donner aux " autorités " des idées et excuses pour limiter la vente des armes à air...

pere cuteur / il y a quatre années

[Re: Carabine à air](#)

c'est déjà paru dans la presse à la vue de tous , alors en parler sur le forum n'y changera rien .
